



Collectif Plein Air

Adresse web : www.collectifpleinair.eu

Secrétariat: Alsace Nature 8 rue Adèle Riton 67000 Strasbourg 03 88 37 07 58



et d'autres....

Madame Urwana Querrec
Cabinet du Ministre
Ministère de l'Agriculture
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Objet : Aides PAC pour améliorer le bien-être des veaux laitiers destinés à la boucherie –
N.B. courrier envoyé par mail le 24 mars

Strasbourg, le 24 mars 2021

Madame,

Le gouvernement est en train de réaliser des arbitrages pour la nouvelle PAC. Le soutien au bien-être animal ne peut en aucun cas être considéré comme un objectif marginal ; il est central. En effet, les animaux d'élevage consomment non seulement l'herbe des prairies, mais sont aussi le premier débouché des céréales en Europe.

Nous vous demandons instamment de prévoir des aides pour le bien-être des veaux laitiers de boucherie, en particulier les veaux mâles. La détresse des veaux laitiers mâles est un problème très réel et douloureux pour la filière lait. Certains éleveurs ont eux-mêmes de la peine à voir partir les petits veaux mâles, connaissant le sort qui les attend. Il serait temps de permettre aux éleveurs laitiers de faire un peu de sentiment. La société le leur demande.

Actuellement ce sont surtout les élevages biologiques qui recherchent activement des solutions plus satisfaisantes¹. La recherche se saisit du problème, encore trop timidement².

Cela concerne un grand nombre d'animaux, et il convient donc de construire des réponses pertinentes à différents niveaux, en répondant à l'urgence, tout en préparant l'avenir. La PAC met à disposition des outils appropriés. Dans le présent courrier nous listons d'abord des améliorations attendues, et ensuite les outils de la PAC. Nous développons et discutons nos propositions en Annexe. Nous sommes parfaitement dans la logique de « One health » et « One welfare », en adéquation avec les connaissances scientifiques et en cohérence avec des modèles d'élevage innovants qui émergent³.

¹ La voix bio lactée mars 2020, n°99, Dossier Veaux mâles

² CORE organic Calves with their dams in dairy cow systems, 2019

³ <https://www.labellebleue.farm/>

Nous identifions cinq niveaux de progrès pertinents :

- 1) **Un nouveau socle** facilement accessible, sans coûts particuliers : mettre fin à toute privation en fer et à toute grille de paiement valorisant la couleur anémique, et placer les veaux en groupe dès le départ, sans phase d'isolement.
- 2) **Un logement amélioré** : confortable avec litière, spacieux, et une alimentation à volonté qui satisfait le besoin de succion. Pour augmenter encore le niveau d'ambition, rajouter une aire d'exercice et/ou du pâturage.
- 3) **Le maintien des veaux mâles à la ferme qui les a fait naître** : cela réduira avec certitude et sensiblement la **consommation d'antibiotiques** et s'intègre dans une **transition cohérente vers l'agroécologie** et vers une alimentation durable.
- 4) **L'élevage des veaux auprès de vaches nourrices, avec pâturage saisonnier** : profitable pour la croissance et la santé des veaux, favorable à certains comportements naturels, faisable pour de très nombreuses fermes, mais seule la solution (5) prend aussi en compte les besoins de la mère.
- 5) **Le maintien du veau auprès de sa mère** : la solution idéale et naturelle, puisqu'elle répond aux besoins de la vache et du veau, mais aussi la plus éloignée des pratiques actuelles. Elle relève encore des pionniers et de l'expérimentation, mais la filière lait aurait tout intérêt à s'y préparer. Prévenons tout malentendu : il n'est pas question de 2 ou 3 semaines auprès de la mère (suivies d'une séparation déchirante), mais d'une durée prolongée, idéalement jusqu'au sevrage naturel, et en tout cas sans sevrage brutal.

Les outils de la PAC permettent de soutenir ces différents niveaux d'amélioration :

- La **conditionnalité** peut valider un socle général.
- L'**écoringime** peut rémunérer un logement amélioré.
- **Des aides couplées pour garder les veaux laitiers de boucherie à la ferme où ils sont nés**, peuvent répondre à l'objectif de réduire la consommation d'antibiotiques, aux objectifs généraux et spécifiques de la PAC, et à des justifications d'ordre économique. Contrairement aux critères d'éligibilité de race et de carcasse appliqués à des veaux dans le passé, il faut un soutien aux veaux laitiers **quel que soit le type racial, sur des critères de bien-être animal**.
- **Des aides du second pilier** peuvent apporter une grande souplesse en fonction des projets, investissements et pratiques, aussi pour élever les veaux avec des vaches nourrices et idéalement auprès de leur mère, y compris en soutien à des transitions.
- Différentes mesures sont disponibles pour **soutenir la transformation et la commercialisation**.

La recherche et l'expérimentation sont indispensables, en assurant que les financements arrivent chez les éleveurs eux-mêmes qui travaillent pour l'acceptabilité sociétale de la production laitière.

A moyen et long terme l'objectif d'un élevage durable doit être d'engraisser des animaux au pâturage, qu'ils soient de type allaitant ou laitier ou mixte/croisé. C'est pourquoi l'attribution d'aides couplées pour **l'engraissement au pâturage** doit être assurée, tout particulièrement pour **des bœufs, et ceci quel que soit le type racial**. C'est une demande très forte.

En comptant sur votre dévouement pour une agriculture socialement acceptable et en espérant que vous prendrez la juste mesure du problème évoqué, nous attendons de connaître les aides que vous mettrez en place pour améliorer efficacement le bien-être des veaux laitiers destinés à la boucherie.

Nous vous adressons, Madame, nos salutations les plus sincères,

Pour le Collectif Plein Air
Anne Vonesch



Pour FNE Grand Est
Pascale Combettes,
présidente



Pour FNE Bourgogne –
Franche-Comté
Hervé Bellimaz, président



Pour FNE Midi-Pyrénées
Thierry de Noblens, président



Pour SEPANSO Aquitaine
Georges Cingal, secrétaire



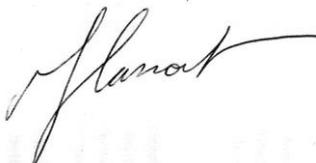
Pour FNE Auvergne– Rhône-
Alpes
Eric Feraille, président



Pour Yonne-Nature-
Environnement
Catherine Schmitt, présidente



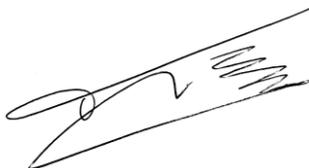
Pour Baie de Douarnenez
Environnement
Jean Hascoet, président



Pour SEVE
Bernard Bailly, président



Pour FNE Hauts de France
Thierry Dereux, président



ANNEXE : Plaidoyer pour des aides PAC afin d'améliorer le bien-être des veaux laitiers destinés à la boucherie